

PAROISSE DE HOLTZHEIM

Cotisation annuelle pour le chauffage et l'entretien de l'église

La cotisation pour le chauffage *est maintenue à 40 €* (gratuit pour les enfants de moins de 15 ans).

Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre contribution pour 2025.

Abonnement au bulletin paroissial

Nous vous invitons également à souscrire à l'abonnement au bulletin paroissial distribué mensuellement au prix de *12 € l'année*.

Nous proposons une nouveauté : la diffusion du bulletin à votre adresse mail en lieu et place de la diffusion papier, le montant de l'abonnement étant identique.

Pensez à vous abonner rapidement : pour des raisons de gestion, les abonnements couvriront la période de juillet 2025 à juin 2026.

Les membres du Conseil de Fabrique seront présents à la sacristie de l'église Saint-Laurent à HOLTZHEIM le **dimanche 18 mai de 14h à 16h** pour faire les encaissements.

Ils pourront vous remettre un **reçu fiscal** ouvrant droit à une réduction d'impôt.

Il est également possible de régler votre cotisation pour le chauffage et l'abonnement au bulletin paroissial en espèces ou par chèque libellé à l'ordre de la "*Fabrique de l'église de HOLTZHEIM*", à l'aide du formulaire ci-dessous à faire parvenir au trésorier M. Luc SCHMITT ou à déposer au presbytère de HOLTZHEIM.

Nous comptons sur votre générosité.

D'avance un grand merci pour votre intérêt et votre soutien.

Le Conseil de Fabrique

✂.....

Cotisation pour le chauffage / Abonnement au bulletin paroissial

Monsieur, Madame :

Demeurant à HOLTZHEIM : rue

Cotisation chauffage : personnes à 40 €, total : €

Nombre d'abonnements : à 12 €, total : €

Abonnement mail : à 12 €, adresse mail : €

Ci-joint le règlement de : € par chèque ☐ en espèces ☐

Reçu fiscal : oui ☐ non ☐